

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



PROCES VERBAL DU CONSEIL NATIONAL DU 21 OCTOBRE 2017

<u>Présents (CDN)</u>: BIZEUL Thomas, BOLLET Laurent, CZWOJDZINSKI Laurent, DEMAREZ Jean-Jacques, FOIRET Pascal, LANIER Jérôme, LUZINSKI Geoffrey, RIVENEZ Charles, VIGUES Lionel, ZAMO Jean-Pierre.

<u>Présents (Présidents de SR)</u>: BOILLOT Hervé, BROXOLLE Christophe, CASSAGNES Jean-Pierre, CHEVALLIER Mickael, DELIEUTRAZ André, FIRMIN Ludovic, PELE Cédric, VALEUR Jacques.

<u>Excusés</u>: LACHIZE Didier, GROISELLE Damien représenté par AKROUN Améziane, HERMANN Eric, LAROUTE Freddy.

Assiste: Nadine CYGAN

Ouverture de séance à 9h00.

ACCUEIL ET INFORMATIONS DU PRESIDENT

En ouverture de ce Conseil National, le président, Jean-Jacques DEMAREZ accueille l'ensemble des participants.

Il remercie la FFF pour avoir permis l'organisation de ce Conseil National dans la salle du COMEX.

Au nom du Conseil National, il présente ses condoléances à Pascal FOIRET, secrétaire général, et à sa famille, pour le décès son beau-père survenu jeudi.

Jean-Jacques donne ensuite quelques informations sur les entretiens en cours avec les instances, mais également avec NIKE.

Il relève avec satisfaction le bon retour des médias nationaux et régionaux suite à la conférence de presse donné la veille auprès de l'AFP, concernant les incivilités envers les arbitres amateurs depuis le début de saison.

POINTS SUR LES ADHESIONS - L. CZWOJDZINSKI

Laurent CZWOJDZINSKI, responsable national MAGIC, fait le point sur les adhésions. A l'aide d'un tableau par SR, il note avec satisfaction que la progression est notoire dans la plupart des SR.

Le Conseil National exprime sa satisfaction de voir la création de la SD70, mais également la SD06 reprendre son activité avec un nouveau bureau.

L'objectif de + 1000 adhérents est en passe d'être atteint. Il est à noter que l'impact des gourdes sur les adhésions est inégal en fonction des territoires.

De même, l'impact des Journées Nationales de l'Arbitrage semble faible sur le recrutement. Ces JNA semblent maintenant plus destinées à la valorisation de la fonction d'arbitre.



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



COMMUNICATION

PLAQUETTE INSTITUTIONNELLE

Un nouveau projet de plaquette a été présenté au CDN. Ce projet soulève encore quelques remarques.

La validation de cette plaquette sera effectuée par un groupe de travail comprenant : Laurent BOLLET, Lionel VIGUES, Thomas BIZEUL, Jérôme LANIER et Jean-Pierre CASSAGNES.

BULLETIN – D LACHIZE

Le bulletin 170 est arrivé auprès des adhérents aux alentours du 15/08. Le retard est dû aux difficultés pour le prestataire à trouver des annonceurs publicitaires.

Les participants de ce Conseil National valide le principe d'un bulletin numérique. La mise en place de ce bulletin numérique sera effective à compter du numéro 172. Le numéro 171 sera le dernier sous forme papier.

SITE UNAF

Le CDN a souhaité aider Didier LACHIZE dans la gestion du site national. Jérôme LANIER et Charles RIVENEZ se sont proposés pour cette mission. Les SR et les SD pourront leur communiquer les articles qu'elles souhaitent voir mis en exergue au niveau national. Les articles sur le voyage national à Rhôdes et sur l'AG de la SR Normandie seront prochainement publiés.

VIDEO – L BOLLET

La société EDIFIL, sous-traitante de la FFF, a fait parvenir un devis, accompagné d'un synopsis, pour la création de cette vidéo.

Un courrier de demande de partenariat afin d'aider au financement de cette vidéo sera envoyé aux instances (FFF, LFP, etc...)

• OBJETS PROMOTIONNELS - C RIVENEZ

Après une nouvelle relance auprès des SR et SD, la commande d'objets promotionnels (Drapeaux-flammes, Kakémonos, Pile ou Face, cartons) a été lancée. Le chiffre de commande minimale n'ayant pas été atteint, il est décidé que le surcoût serait pris en charge par le national. La mise à disposition sera effective dans les meilleurs délais.

POINT FINANCIER. FICHES NAVETTE ET CAUTIONS – L. VIGUES / JP. ZAMO

Lionel VIGUES, trésorier général fait une présentation du budget en cours. En raison de la défaillance de l'annonceur du bulletin, le déficit prévisionnel serait de 60k€.

Il est à noter que certaines charges des exercices précédents sont imputées sur l'exercice actuel à hauteur de 17k€.

Le point de situation a été envoyé aux présidents de SR.

Il est rappelé les dates de règlement des fiches navettes (31/10, 31/12, 28/02, 30/04), ainsi que les règlements mis en place pour les retardataires.

Afin d'éviter certains disfonctionnements, une fiche explicative sera créée et envoyée aux trésoriers des SR et SD.

Il est rappelé aux présidents de SR d'effectuer l'envoi des RIB de leur SR, et de leur RIB personnel pour effectuer les différents règlements par virement.



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



<u>CONGRES A VENIR / AG D'HIVER – T BIZEUL / L VIGUES</u>

CONGRES A VENIR

Le groupe de travail sur l'organisation des prochains congrès a été repris par Thomas BIZEUL. Un questionnaire avait été envoyé à l'ensemble des élus de l'annuaire national. Les retours ont permis de relever un certain nombre de points à améliorer (Coût, programme, durée, etc...). Suite à ces retours, le groupe s'est réuni à 2 reprises en conférence téléphonique.

Les principales modifications portent sur la durée du congrès et, en particulier, des travaux. Le début des travaux se fera le vendredi en début d'après-midi. L'arrivée se fera le vendredi midi, ce qui économisera pour certains le prix d'une nuitée. Pour ceux qui le souhaitent, une arrivée le jeudi soir sera toujours possible.

Les travaux seront condensés le vendredi après-midi et le samedi matin. Le samedi aprèsmidi sera consacré à la sortie groupée avec les accompagnants.

Un exemple type de planning du futur congrès est présenté au Conseil National. Ce dernier valide cette nouvelle organisation qui sera mise en place pour le congrès de 2020. L'organisation pour les congrès de Carcassonne 2018 et Evian 2019 est déjà actée contractuellement avec les différents prestataires. Il n'est donc pas possible de procéder à cette mise en place plus rapidement.

• AG D'HIVER 2018

L'AG d'hiver a également fait l'objet d'une analyse par le groupe de travail. Les conclusions font apparaître une volonté de modification dans cette organisation. La tendance serait d'organiser une AG d'hiver 1 an sur 2 dans la forme actuelle avec des ateliers de travail à destination des élus des SR et SD.

La 2^{ème} année, l'AG d'hiver se fera sous forme d'un Conseil National. Les ateliers de formation seront organisés sous forme de journées décentralisées. Cela permettra au CDN de se rapprocher des élus des SR et SD, mais également de travailler de manière plus efficace avec des groupes plus restreints.

Par ailleurs, nous avons eu la mauvaise nouvelle d'apprendre jeudi 19/10 que le site retenu pour la prochaine AG d'hiver à Artigues (33) était réquisitionné sur ordre préfectoral à partir du 1^{er} janvier. Toutes les modalités d'organisation avaient été définies par les organisateurs régionaux, tant au niveau hébergement que restauration ou animation.

Devant cet état de fait, indépendant de la volonté du CDN, il est proposé de planifier un Conseil National à Paris aux mêmes dates afin d'organiser cette AG d'hiver avec la présence de l'ensemble des présidents régionaux.

POINT JURIDIQUE - G LUZINSKI

30 alertes agressions ont été émises sur SAJES depuis le début de saison. Il est rappelé que ces alertes doivent être enregistrées dans MAGIC, même si elles ne concernent pas des adhérents.

5 dossiers seront prochainement validés par la commission juridique nationale. Le CDN a entériné la proposition de cette commission permettant de valider les dossiers juridiques sans attendre un CDN.

Suite à quelques problèmes récemment rencontrés, il est rappelé aux délégués des SR et des SD d'être vigilant sur la constitution des dossiers et sur la transmission des informations vers la commission juridique nationale.



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



Les journées de formation décentralisées se terminent. La dernière aura lieu le 18 novembre à Amiens pour les SR Hauts de France et Paris. A l'issue de ces 5 journées, 160 élus auront été formés. Les clés USB avec les renseignements juridiques seront disponibles fin octobre. Elles seront envoyées aux présidents de SR et SD et aux délégués juridiques régionaux et départementaux.

CHALLENGE TEREYGEOL 2018 – T BIZEUL

L'organisation du prochain challenge TEREYGEOL par la SR Normandie n'est pas encore définitivement actée. Christophe BROXOLLE, co-président de la SR Normandie précise que les gymnases sont retenus. Le retard est dû au report de l'entretien avec le maire d'Hérouville Saint Clair (banlieue de Caen) au sujet du lieu d'hébergement. Cet entretien devrait avoir lieu prochainement. Concernant l'organisation sportive, il est évoqué la volonté de conserver le même nombre d'équipes qu'auparavant avec l'ancien maillage territorial.

La recherche d'une SR organisatrice pour 2020 est déjà en cours.

GROUPES DE TRAVAIL – L BOLLET / C RIVENEZ

2 Groupes de travail sont constitués avec la participation des participants de ce Conseil National

IMAGE DE L'UNAF - NOTORIETE

Ce groupe, placé sous la responsabilité de Charles RIVENEZ, est constitué de : Nadine CYGAN, Michael CHEVALIER, Améziane AKROUN, Hervé BOILLOT, André DELIEUTRAZ, Lionel VIGUES, Jean-Pierre CASSAGNES, Thomas BIZEUL, Jérôme LANIER

• COMMENT ATTIRER DE NOUVEAUX ARBITRES ? COMMENT LES FIDELISER ? Ce groupe, placé sous la responsabilité de Laurent BOLLET, est constitué de : Pascal FOIRET, Jacques VALEUR, Geoffrey LUZINSKI, Cédric PELE, Christophe BROXOLLE, Jean-Pierre ZAMO, Ludovic FIRMIN, Laurent CZWOJDZINSKI.

A l'issue des travaux de groupe, un rapporteur a exposé les conclusions de chaque groupe. Ces conclusions font l'objet d'un compte-rendu en annexe de ce PV.

INFORMATIONS DIVERSES

PARTENAIRES

La recherche de partenaires est primordiale pour finaliser les différents projets en cours. Afin d'épauler Thomas BIZEUL dans cette tâche, il est décidé de créer une commission spécifique composée de Geoffrey LUZINSKI, Charles RIVENEZ, Jérôme LANIER, Jean-Yves SEINCE (SD33) et Eric WERNET (SD57).

MEDAILLES NATIONALES

Suite à la réforme territoriale, il est apparu nécessaire de modifier le règlement d'attribution des médailles nationales. Jérôme LANIER fait une rapide présentation de ce nouveau règlement qui sera applicable pour la saison 2018/2019.



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



QUESTIONS DIVERSES

SR HAUTS DE France (Ludovic FIRMIN):

Ludovic informe le Conseil National de la prochaine fusion entre les SD Flandre et SD Maritime qui interviendra le 10 novembre.

SR PAYS DE LOIRE (Mickael CHEVALLIER):

Mickael demande au CDN d'être attentif et réactif aux propos diffamatoires émanant des présidents de clubs de l'élite et s'inquiète des retombées éventuelles sur les clubs amateurs. Il évoque la possibilité d'un communiqué en commun avec le SAFE. Une partie de la réponse a été apportée avec la conférence de presse donnée la veille auprès de l'AFP.

SR GRAND EST (Hervé BOILLOT):

Hervé nous fait part de son inquiétude suite à plusieurs cas d'incivilités et/ou agressions commises en dehors de l'enceinte du stade, voire même plusieurs jours suivant la rencontre, dans la vie civile ou à l'école. Il est rappelé que tous ces cas, en relation directe avec l'arbitrage d'un match, sont susceptibles d'être pris en charge par la commission juridique de l'UNAF.

Il évoque également que la Ligue du Grand-Est a mis en place un barème disciplinaire aggravé suite aux nombreux incidents survenus depuis le début de saison. Hervé nous informe que l'assemblée générale de dissolution de la SR Champagne-Ardenne se tiendra le samedi 28 octobre.

SR CORSE (Cédric PELE) :

Cédric questionne le CDN au sujet du bilan du dernier congrès de Poissy. Réponse lui est apportée sur les différents points évoqués.

SR OCCITANIE (Jean-Pierre CASSAGNES):

Jean-Pierre se félicite de la mise en place du dispositif d'envoi de mails groupés via Magic. Il suggère de nouvelles pistes d'évolution avec l'adhésion en ligne, l'envoi de newsletter ou encore un lien entre le site UNAF National et Magic. L'opérateur sera interrogé sur ces possibilités d'évolution.

PLANNING DES PROCHAINES REUNIONS

CDN: Samedi 09 décembre à 9h00 à Paris

Conseil National et AG d'hiver : Samedi 06 janvier à Paris

Clôture de séance à 16h30

Le Président

Le secrétaire général

Jean-Jacques DEMAREZ

Pascal FOIRET

Jenne



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



PROCES VERBAL DU CONSEIL NATIONAL DU 21 OCTOBRE 2017 ANNEXE 1

GROUPES DE TRAVAIL - L BOLLET / C RIVENEZ

• IMAGE DE L'UNAF - NOTORIETE

Ce groupe, placé sous la responsabilité de Charles RIVENEZ, est constitué de : Nadine CYGAN, Michael CHEVALIER, Améziane AKROUN, Hervé BOILLOT, André DELIEUTRAZ, Lionel VIGUES, Jean-Pierre CASSAGNES, Thomas BIZEUL, Jérôme LANIER.

Que mettons en face du terme notoriété ?

A qui voulons –nous nous adresser ? Au grand public ? Au milieu du football ? C'est quoi le sigle UNAF pour le grand public ? >> Les allocations familiales, les apiculteurs...

Le sigle n'est-il pas seulement connu des initiés (et encore!) ?

Ne devons-nous pas dorénavant systématiquement associer le terme : **LE CLUB DES ARBITRES** (en particulier quand on s'adresse aux instances et institutionnels, aux clubs et aux adhérents)

Pour le grand public ou les médias, parler plutôt de l'association des arbitres de football Constat : Actuellement, pas de notoriété spontanée.

Quels sont les objectifs à atteindre pour renforcer la notoriété de l'UNAF ?

Image de l'UNAF

- Le **logo actuel** (ballon + silhouette) n'est pas très explicite. Il ne permet pas d'identifier clairement que l'on parle d'arbitres (Fonction arbitre-assistant pas visible).
- Il nous manque actuellement une figure de proue.

Objectif : trouver des arbitres de l'élite d'accord pour promouvoir l'UNAF (accord de la DTA ?)

• Il nous faut renforcer notre notoriété vis-à-vis des clubs.

Proposition de mise en place d'une action de communication à leur intention. Avec un message/slogan percutant, ciblant les axes que sont la lutte contre la violence et le recrutement.

Pour cette action, essayer de s'adjoindre le soutien financier d'institutionnels (difficile pour les instances du football, du fait de l'existence de l'autre association). Peut-être envisager de contacter l'AFCAM et le ministère des sports et de la cohésion sociale.

Echanges sur le type de slogan/message.

- « Toucher un arbitre, c'est pénaliser ton club »
- « Arbitre de foot : Une passion à partager, des personnes à respecter »

Axer le message sur les 4 items repris dans la future plaquette institutionnelle : **Protection**, **Solidarité**, **Unir**, **Convivialité**

- Corriger la fausse image qu'ont les instances parfois de l'UNAF seulement là pour se plaindre.
- Image de l'UNAF via les personnes qui la représente dans les territoires.



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



Oser savoir remplacer les personnes ne renvoyant pas la « bonne image » de l'UNAF (Pb déficit de bonne volonté)

Aider les autres à véhiculer la bonne image et le bon message.

 Établir un message standard à transmettre en l'adaptant au public auquel on s'adresse (nouveaux arbitres, arbitres adhérents depuis longtemps, ex-arbitres)

Eviter que l'intervenant de l'UNAF soit en parallèle, président ou membre de la CDA, ou de toute instance ou commission. Afin d'éviter que son message soit brouillé.

Cibles distinctes: Clubs

Instances

Institutionnels (hors football)

Partenaires

Arbitres (nouveaux) Arbitres (adhérents)

Savoir « vendre le produit UNAF »

- La notoriété de l'UNAF passe aussi par une bonne visibilité auprès des adhérents (ex : site internet, Facebook) avec possibilité d'adhérer facilement en ligne depuis le site du national (À étudier).
- Avoir une ligne de communication globale et cohérente, ce qui n'est pas forcément le cas actuellement.

Réflexion à engager sur la nécessité de s'assurer les services d'une société de communication.

En sachant que 2 arbitres de l'Elite sont responsables de ce type de société. (Sébastien Desiage et Franck Schneider) (Sté de marketing - Globule rouge - www.globule-rouge.com) (Tous les 2 unafistes, après vérification par CZ)

CONCLUSION du groupe

La notoriété viendra avec l'image.

4 axes à travailler

- 1. Solliciter une société de communication
- 2. Définir les supports de communication à développer : Charte graphique, logo, plaquette, vidéo, affiches.
- 3. Renforcer et améliorer les outils actuels de communication en notre possession (site et fb)
- 4. Solliciter AFCAM et Ministère de sports pour financer certaines de ces actions.

Rajouts a posteriori du groupe de travail :

Laurent Bollet : Pourquoi ne pas essayer de s'astreindre les services d'un ambassadeur ?

• COMMENT ATTIRER DE NOUVEAUX ARBITRES ? COMMENT LES FIDELISER ? Ce groupe, placé sous la responsabilité de Laurent BOLLET, est constitué de : Pascal FOIRET, Jacques VALEUR, Geoffrey LUZINSKI, Cédric PELE, Christophe BROXOLLE, Jean-Pierre ZAMO, Ludovic FIRMIN, Laurent CZWOJDZINSKI.

En préambule des travaux, il est admis de recentrer le sujet du débat au niveau de l'UNAF et du recrutement et de la fidélisation des adhérents.

Par contre, l'UNAF se doit d'être aux côtés de la CDA et des commissions de recrutement et fidélisation des arbitres pour être au plus proche des réalités du terrain. A contrario, certains



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



secteurs ne permettent pas ce style actions communes en raison des difficultés relationnelles entre CDA, district et UNAF.

Il est impératif que l'UNAF soit présente lors des rassemblements ou stages organisés par les CRA et CDA. Afin de faciliter les interventions, **les intervenants se doivent d'être représentatifs** en fonction des publics ciblés (Stage élite, stages jeunes, etc...) **Adapter l'intervenant au stage.** Il faut également que l'intervenant maitrise son sujet et ai une bonne connaissance du fonctionnement de notre association. L'apport d'une plaquette de présentation à distribuer aux futurs adhérents constitue un plus indéniable.

Autre piste d'action possible que certaines SD utilisent : La rencontre avec les clubs. Organiser des présentations de l'arbitrage et de l'UNAF auprès des **présidents de clubs et des référents arbitres** qui sont des appuis importants dans le recrutement et la fidélisation des adhérents.

Par contre il apparait que l'obligation des clubs de répondre aux critères du statut de l'arbitrage les incite à présenter des candidats avec une motivation moindre pour la fonction. De ce fait, le turn-over est important et les difficultés à fidéliser nos adhérents sont en adéquation avec ce constat.

Dernier point évoqué : L'offre faite par de nombreuses SD ou SR, d'offrir un cadeau aux adhérents lors de leur adhésion. **Ce cadeau constitue plus souvent un argument de renouvellement**. Dans la même lignée, le cadeau national de la saison en cours semble n'avoir gu'un impact relatif sur les adhésions.